



# LES AMIS DE LA TERRE MIDI-PYRENEES

n° 256 mars, avril, mai 2020

## LA FEUILLE VERTE

### Agir localement et comprendre globalement

- l'attachement des toulousains et péri-toulousains à leur forêt urbaine de Bouconne et les questions à l'ONF.
- les sous-traitants du nucléaire soumis à la concurrence exacerbée du moins disant social mettent en danger leurs travailleurs et la sécurité des centrales.
- le quartier Matabiau risque de passer sous les fourches caudines de la modernité municipale de l'équipe J.L. Moudenc datant du minitel et des grands ensembles bâtis au siècle dernier. Ils ignorent la crise climatique, tournent le dos aux aspirations des habitants du quartier Bonnefoy proche de la gare et veulent offrir un permis de construire à la Ci° de Phalsbourg vite, très vite ... avant l'entrée en vigueur de la nouvelle norme RT 2020 (Règlementation Thermique) plus exigeante que la précédente. Et plus coûteuse pour un IGH (Immeuble de Grande Hauteur).
- quand la méthanisation devient une manne industrielle sans respect pour les riverains et leur environnement, le recyclage des déchets agricoles et d'élevage pollue l'eau et nuit à la santé des riverains et des terres alentour Gramat et vend cher un gaz naturel « labellisé bio ».

#### Il y a de la rébellion dans l'air !

- ✚ 1000 scientifiques, quelque peu désabusé.e.s par l'inaction de nos représentants politiques, appellent chacun de nous à prendre le climat par les cornes sans attendre !
- ✚ Création de la cellule policière Demeter. Paysans, associations environnementales, médecins, écologistes signent une tribune, pour refuser la criminalisation des opposants à l'agriculture et l'élevage industriels au prétexte d'un agribashing inventé de toute pièce par la FNSEA
- ✚ « Pour l'interdiction des plastiques à usage unique d'ici 2025 ! » : le cri des présidents de DECOET et du SMICVAL.



#### A lire dans ce numéro :

Que devient la forêt de Bouconne ? .....	Page 2
Précaires du Nucléaire .....	Page 3
Petite histoire du quartier TESO .....	Pages 4 et 5
La méthanisation « à la lotoise » .....	Pages 6 et 7
Appel de 1000 scientifiques pour le climat .....	Pages 8 et 9
La cellule DEMETER .....	Pages 10 et 11
Manifeste pour l'interdiction des plastiques à usage unique d'ici 2025....	Page 12

\*\*\*\*\*

### Les ATMP tiendront leur Assemblée Générale Annuelle le 16 mai de 10h à 17h

à la Maison de l'Economie Circulaire, 73 chemin de Mange-Pommes à Ramonville-Saint-Agne

- ❖ Le matin : présentation des bilans financier et moral et débat. Vote d'approbation des rapports et élection du CA par les adhérents à jour de leur cotisation.
- ❖ Déjeuner partagé
- ❖ L'après-midi : co-construction de l'atelier {ensemble une société écologique et solidaire } avec ATD Quart Monde qui a choisi ce thème pour la « journée mondiale du refus de la misère » du 17 octobre prochain.

Pour les sympathisants non adhérents, c'est l'occasion de nous rencontrer et peut-être d'adhérer !

Nota Bene : Les adhérents recevront leur reçu fiscal pour le revenu 2019 dans le courant du mois d'avril.

## Que devient la forêt de Bouconne ?

Sur [change.org](https://www.change.org/p/office-national-des-for%C3%AAts-non-%C3%A0-la-d%C3%A9forestation-dans-la-for%C3%AAt-de-bouconne-31) une pétition est parue sous le titre "Non au déboisement de la forêt de Bouconne", en février dernier. A signer ici <https://www.change.org/p/office-national-des-for%C3%AAts-non-%C3%A0-la-d%C3%A9forestation-dans-la-for%C3%AAt-de-bouconne-31>

Elle a été lancée par un collectif d'habitants de l'Ouest toulousain qui dit regroupé « amoureux de la nature, cyclistes, VTT-istes, joggeurs, promeneurs, ramasseurs de champignons ».

Elle a récolté près de 50 000 signatures en une semaine.

Ces signataires contestent les méthodes d'exploitation forestière de l'ONF (Office National des Forêts) et disent « d'immenses zones au milieu de la forêt sont entièrement déboisées, les coupes ne sont pas sélectives, les sols sont endommagés par les engins ».



Un responsable ONF de l'unité territoriale Bouconne/Gascogne/Astarac répond dans la Dépêche le 20/02/2020 :

### Comment est gérée l'exploitation forestière sur Bouconne ?

Le massif forestier, poumon vert de Toulouse, recouvre 2 900 ha, à cheval sur la Haute-Garonne et le Gers. ONF gère la forêt domaniale, propriété de l'Etat, qui comprend 2 000 ha, mais aussi les parcelles communales, qui appartiennent à des collectivités locales, communes et syndicat de communes, autour de 400 ha. Les 500 ha restants appartiennent à plus de 150 propriétaires privés, des parcelles autour d'1,5 ha en moyenne, mis à part quelques-unes de plus grande taille. Pour exploiter le bois de leurs parcelles, les

propriétaires privés doivent obtenir une autorisation de la commune dont ils relèvent. Les coupes de bois effectuées par ONF sont, elles, encadrées par un plan de gestion sur 20 ans, commencé en 2011, validé par le ministère de l'agriculture. Les coupes rases, principalement sur du taillis, qui repousse naturellement assez vite, ne peuvent excéder 2 ha. Le plan prévoit des récoltes de 2,3 m<sup>3</sup> par ha et par an alors que la production naturelle de bois est de 3,4 m<sup>3</sup> par ha et par an

### Quelle est la destination de ce bois coupé ?

Il s'agit à 90 % de bois de chauffage, énergie renouvelable, vendu localement. Des coupes d'éclaircie sont aussi pratiquées sur les arbres les moins beaux pour laisser les plus jolis. De même, les gros pins maritimes, plantés au XIXe siècle, arrivent en fin de course et sont transformés localement, dans le Gers, en palettes de bois. Les moins jolis vont à Saint-Gaudens pour le papier. On ne s'adapte pas à la demande de bois de chauffage, qui augmente, on suit le plan année par année et parcelle par parcelle.

### Comment expliquer alors que certains visiteurs vous accusent d'intensifier la déforestation ?

Plutôt que déforestation, terme impropre, il faut parler de déboisement ou d'exploitation forestière. Il n'y a pas d'intensification de l'exploitation forestière. Mais cette année, les coupes ont été effectuées dans des zones plus visibles par le public. Et l'on n'a pas pu sortir le bois, qui a été stocké sur place, car le sol était très mouillé et les engins l'auraient endommagé. L'exploitation est effectuée en majorité par des entreprises privées désignées sur appels d'offres. Quelques parcelles sont exploitées en direct par des agents d'ONF. La vente du bois sert à financer les travaux d'entretien et de replantation.

## Le mieux est d'aller se promener en forêt de Bouconne et voir par soi-même sans doute ! Petite histoire de cette forêt

*Tout au long de son histoire, la forêt de Bouconne a été le théâtre d'affrontements entre utilisateurs riverains et propriétaires.*

Au néolithique, l'homme cueilleur chasseur devenu agriculteur, déforeste pour gagner des terres arables ; à l'époque romaine, la forêt, domaine des ténèbres, n'appartient à personne, donc à tout le monde. En ces temps reculés, à Bouconne comme dans toutes les forêts, les riverains exploitent le bois pour construire leurs maisons, leurs outils, se chauffer, faire fonctionner les fours à pain, produire du charbon de bois et faire paître les animaux domestiques.

Au Moyen Âge, les seigneurs locaux, par la force, par les alliances ou les héritages, prennent possession des forêts et accordent des droits aux communes riveraines contre avantages ou rémunérations. Pacage, glandée, affouage sont accordés aux communes de Daux, Pibrac, Léguevin, Lasserre, Lévigac et aussi certains droits à la ville de Toulouse.

Les restrictions de ces droits provoqueront au cours des siècles de nombreux conflits entre paysans riverains et seigneurs. Sous Henri IV, la forêt de Bouconne devient royale et les tentatives d'organisation de l'exploitation forestière pour l'Etat se heurtent à l'opposition des utilisateurs, qui revendiquent leurs droits ancestraux.

Il faudra la volonté de Colbert sous le règne de Louis XIV pour entreprendre la réformation des forêts françaises, pour une exploitation rationnelle avec, à Bouconne, la création des parcelles numérotées, la construction de maisons forestières et la mise en place de gardes forestiers pour combattre les actes malveillants. Au moment de la révolution industrielle, avec l'utilisation du pétrole et du gaz, l'énergie bois perd de son importance avant que le regain d'intérêt pour cette énergie renouvelable s'affirme au début de ce siècle.

## NUCLÉAIRE mon Amour, ... la SOUS-TRAITANCE,

Par Elsa Boudy, Amis de la Terre Midi Pyrénées



Animée par Gilles Reynaud, un homme remarquable.

Il est chef de chantier chez ORANO (ex AREVA) Démantèlement et Services à la centrale nucléaire du Tricastin (Drôme) et syndicaliste de Sud Energie.

Gilles a co-créé l'association MZC, "Ma Zone Contrôlée" qu'il préside et sur le site de laquelle il alerte et témoigne de la dégradation des conditions de travail pour les sous-traitants de la filière et ses conséquences. Selon MZC, les salariés sous-traitants du nucléaire « effectuent 80 % des activités nécessaires au parc nucléaire » et prennent « 80 % des doses » d'irradiation. Ils sont « victimes de la majorité des accidents de travail (souvent non déclarés ou minimisés par l'employeur) ». Concernant les appels d'offre, Gilles signale qu'« il y a une mise en concurrence déloyale des sous-traitants », qui dépendent de conventions collectives différentes: Propreté, Syntec, etc. Ce qui favorise systématiquement le moins disant social.

A ce titre, il a été auditionné en 2018 par la Commission d'enquête sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires à l'Assemblée Nationale. Où il a déclaré : « c'est du *low cost* ! ».

Cela lui a valu une mise à pied de 5 jours par son employeur. Il contestera cette sanction devant le conseil des prud'hommes de Nanterre en avril prochain.

Il nous pose de bonnes questions :



- \*Peut-on laisser l'industrie nucléaire faire du dumping social aggravant les risques déjà très élevés pour la santé des personnels et pour la sûreté des installations ?
- \*Peut-on laisser les savoir-faire du nucléaire s'évaporer au fil des départs à la retraite, sans transmission correcte faute de formation du personnel arrivant ?
- \*Faut-il démanteler les centrales arrivées en fin de vie, sachant que l'opération mettra en danger les travailleurs, augmentera la pollution radioactive ainsi que le volume de déchets ?
- \*Faut-il continuer à enfouir sous terre des déchets sachant que l'on en perdra de fait inévitablement le contrôle ?

Il nous a exposé tout cela de manière très documentée et détaillée et nous avons appris beaucoup.

L'arrêt du nucléaire doit se faire avec les travailleurs du secteur et non contre eux.

Gilles a choisi de lutter de l'intérieur, c'est courageux. Des collègues l'accusent de mettre en danger leur emploi et la direction de "bousiller" le "business"... **A nous de le soutenir !**

# Petite histoire urbaine de Toulouse Euro Sud Ouest (TESO)

Par Jean-Charles VALADIER des ATMP

Le projet urbain pour aménager la gare au profit de la ligne LGV avait le beau nom technocratique et jacobin de «Toulouse Euro Sud-Ouest». Il a maintenant un nouveau nom plus tendance, celui de «Grand Matabiau Quai d'Oc». Mais cela ne fait rien à l'affaire, c'est toujours un quartier pour de bonnes affaires immobilières.

Le projet TESO, c'est l'avenue de Lyon détruite, élargie et remplacée par un couloir de bâtiments atteignant, pour certains, 50 m à 60 m de haut. C'est la rue Saint Laurent défigurée. Ce sont des tours et des barres aussi bien le long du canal que sur la gare Raynal. Ce sont deux nouveaux accès routiers à la rocade.

Quant aux quais de la gare, ils sont adaptés pour la LGV, sans anticiper le trafic bien plus considérable que l'on doit espérer d'une relance du train.

Le flux d'un RER toulousain est de 10 fois à 30 fois supérieur à celui d'une LGV.

## Revenons à l'histoire urbaine du quartier Matabiau

Sur le Parthénon à Athènes a été trouvée une mention de **TOLOSA** datant de 600 avant JC.

De l'antiquité au XXème siècle, en passant par l'époque des troubadours, Toulouse se construit autour des flux piétonniers intenses de ses rues et places. Matabiau est une colline naturelle.

En 1900, **Honoré Serres est maire de Toulouse**. La gare Matabiau accueille un grand réseau de train vers toute la région. C'est un quartier prisé. Dans la lignée de ses 2500 ans d'histoire urbaine, un bâti de qualité longe le Canal du Midi ainsi que l'avenue de Lyon et le faubourg Bonnefoy.

En 1930, **Etienne Billières est maire de Toulouse**. 140 km de réseau de tramway parcourent la ville et ses environs. L'avenue de Lyon et le quartier de la gare restent des secteurs prisés.

En 1960, **Louis Bazerque est maire de Toulouse**. Pour ne pas financer l'extension des voiries et de ses réseaux d'eau et d'électricité, on continue l'urbanisation compacte historique, même si ce sont maintenant de grands immeubles de béton. Mais la grande nouveauté, c'est le rêve de la voiture pour tous. Le grand projet, c'est de couvrir le canal du midi pour y faire passer la Route Nationale 113 et d'élargir l'avenue de Lyon pour y faire passer la Route Nationale 88 vers Albi. Malgré l'abandon de la couverture du canal, ces prescriptions d'élargissement ne sont pas levées, maire après maire et vont s'imposer au projet TESO. L'avenue de Lyon et tout le secteur de la gare commencent à décliner.

### En 1980, Pierre Baudis est maire de Toulouse.

Le nouveau projet, c'est la rocade pour installer les toulousain.e.s à la campagne. Pour pouvoir investir massivement dans les nouvelles voiries et réseaux d'eau et d'électricité, les espaces publics urbains sont délaissés, en particulier les entrées de ville. L'avenue de Lyon et tout le secteur de la gare sont laissés à l'abandon.



### En 1990, Dominique Baudis est maire de Toulouse.

C'est encore tout pour la voiture. Le projet du réseau de tramway qui aurait permis enfin de moderniser l'espace public est enterré au profit de 2 lignes de métro ne gênant pas la circulation automobile. Les toulousain.es qui l'ont pu, ont fui les grandes avenues sortant de la ville où le bruit et la pollution de la circulation automobile sont devenus insupportables. Du fait des obligations d'élargissement, l'avenue de Lyon et le quartier de la gare sont laissés aux marchands de sommeil et à tous les trafics.

### En 2004, Philippe Douste Blazy est maire de Toulouse.

Il promet l'arrivée de la LGV pour 2015. Environ la moitié de population de l'agglomération vit à l'extérieur de la rocade.

\*Année après année, les politiques du tout voiture ont détruit le commerce de proximité et la vie de quartier.

\*Année après année, les politiques de promotion immobilière, dont celle des ZAC, les Zones d'Activités Concertées, ont détruit le réseau des entreprises toulousaines du bâtiment au profit de quelques grosses multinationales du BTP.

De son côté, l'Etat est surendetté, entre autres, par des infrastructures disproportionnées au regard de leur utilité publique, telle l'hypertrophie autoroutière ou les lignes LGV au coût exorbitant.

A travers la SNCF, l'Etat ne peut plus financer l'adaptation de la gare de Matabiau à la LGV.

Si les élus locaux veulent la LGV, ils devront accepter que la SNCF finance l'adaptation de la gare par des plus-values immobilières et commerciales, en priorité sur la qualité urbaine ou architecturale.

Pour le faire **Philippe Douste Blazy** lance le quartier d'affaires de Matabiau en pensant aux multinationales du BTP avec lesquelles il a coutume de travailler.

### En 2010, Pierre Cohen est maire de Toulouse.

Le projet Toulouse Euro Sud Ouest (TESO) est officiellement lancé. Il couvre un large secteur autour de la gare pour limiter la spéculation immobilière. Une concertation publique est lancée. Mais elle reste sur le legs urbain des années d'après-guerre :

- comme inscrit dans les années 1960, l'avenue de Lyon est rasée et élargie,
- comme héritage des années 1980, le projet est à l'échelle du savoir-faire des multinationales du BTP,
- comme planifié dans les années 2000, la modernisation de la gare sera payée par le projet urbain
- comme voulu par Paris, la gare sera dimensionnée pour la LGV, malgré une première prise en compte des besoins du train régional arrachée de haute lutte à la SNCF.

La concertation est lancée sur cette base et un gros travail est fait par les associations pour intégrer le projet au tissu urbain toulousain, mais ils ne peuvent améliorer le projet qu'à la marge.



### En 2017, Jean-Luc Mondenc est maire de Toulouse.

Il dévoile au salon de l'immobilier de Cannes le projet du premier gratte-ciel de Toulouse dit "Tour d'Occitanie". Il sera coïncé sur un terrain acheté à la SNCF pour qu'elle puisse financer la gare LGV. Il restreint au minimum le périmètre du secteur TESO, malgré les risques évidents de spéculation foncière. Il s'assure le service des multinationales du BTP en proposant un urbanisme encore plus dense de tours et de barres.

Dans ces conditions, la concertation avec les associations et les habitant.e.s devient difficile au point qu'il lui faudra mobiliser plus de 300 adhérents de la Chambre de Commerce et d'Industrie pour obtenir la déclaration d'utilité publique du projet en 2019.

Du jamais vu.

On en est là de la petite histoire urbaine du quartier TESO ...



**Pour les Amis de la Terre Midi-Pyrénées, un autre urbanisme est possible**

Bien sûr, architectes et urbanistes y travailleraient avec plaisir.

Il suffirait de leur proposer un autre projet.

Dans leur avis défavorable à l'Enquête publique TESO, les Amis de la Terre Midi-Pyrénées demandent qu'un projet urbain de densification plus faible soit aussi étudié et soumis au débat public pour permettre **un vrai choix démocratique aux toulousain.e.s.**

Un projet qui **refuse la destruction du patrimoine**, démolition qui génère d'ailleurs un énorme trafic de gravats qui pollue tant et plus.

Un projet qui refuse ces copropriétés géantes, chères et ingérables et qui soit à la mesure des PME locales du BTP.

Des immeubles qui intègrent **mixité sociale et mixité d'habitation, de commerces et locaux d'activité.**

Un urbanisme moderne qui valorise le patrimoine existant.

Un projet raisonnable **avec des hauteurs variées**, entre 3 à 6 étages, peut-être plus par endroit.

Un urbanisme qui s'inspirerait de la structure paysagère des premiers faubourgs toulousains, composée de terrasses et de cours végétalisées. **Un modèle qui ne crée pas d'îlot de chaleur.**

Des espaces publics avec une circulation apaisée qui permettent d'intégrer harmonieusement le flux piéton très important que devrait générer une grande gare multimodale accueillant un trafic voyageur beaucoup plus important, comme l'exige le défi de la transition écologique.

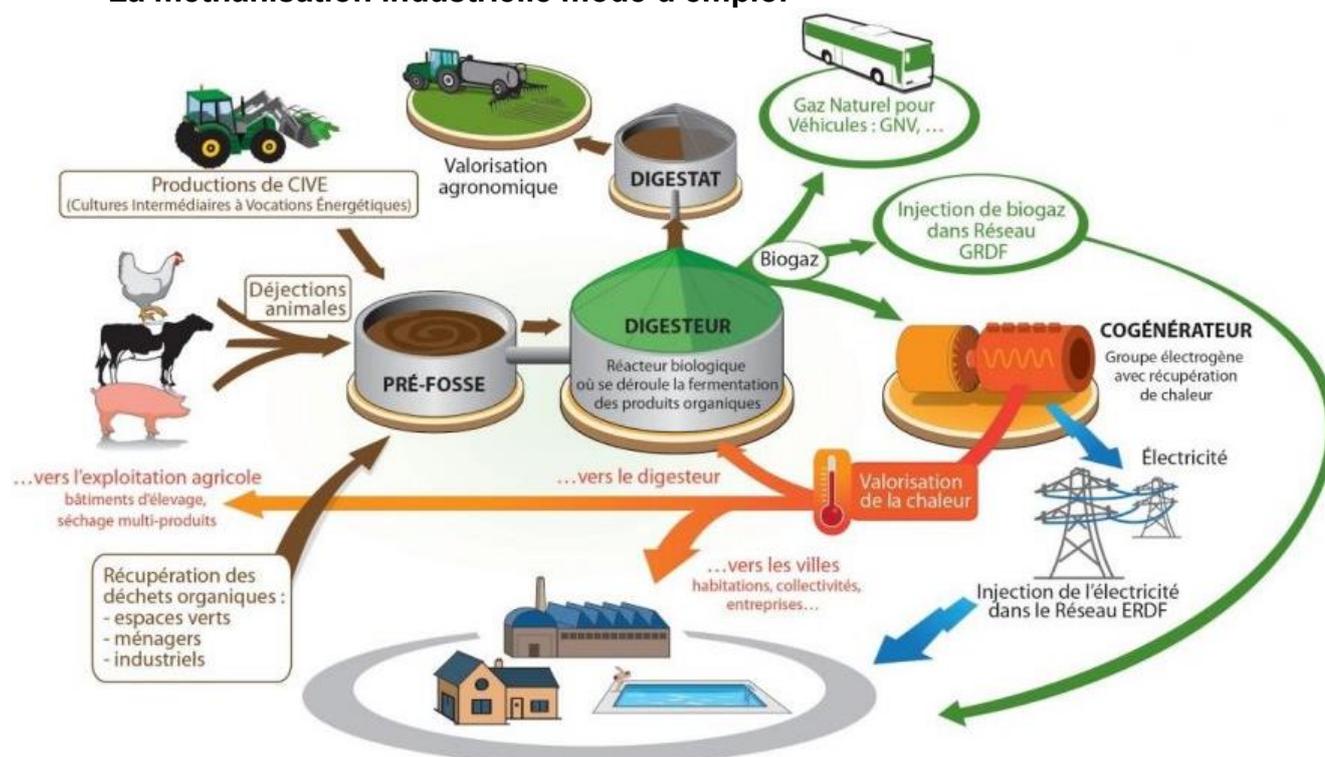
# Pour un LOT singulier, une M<sup>é</sup>THANISATION ADAPT<sup>é</sup>E !

## LE MÉTHANISEUR DE GRAMAT IMPACTE PLUS DE LA MOITIÉ DU DÉPARTEMENT DU LOT

Par Liliane Reveillac, présidente de l'association Livernon-Autrement

En 2016, secrétaire générale du GADEL (groupement des associations de défense de l'environnement dans le LOT, affiliée FNE), j'ai étudié l'enquête publique du plus gros méthaniseur d'Occitanie à Gramat ( 50 000T d'intrants et 45 000 T de digestat brut liquide épandu sur 4000 ha ) en sol karstique donc très fragile. J'avais été sensibilisée quelques semaines auparavant par l'étude hydrogéologique de l'enquête publique pour la carrière de mon village, qui mettait en évidence la pollution du captage, en particulier par les nitrates et les germes pathogènes.

### La méthanisation industrielle mode d'emploi



C'est un processus de dégradation de la matière organique (lisier, fumiers, boues de station d'épuration, déchets d'abattoir, etc.) qui produit du méthane, qui donnera soit de la chaleur et de l'électricité (co-génération), soit du gaz et une boue résiduelle appelée digestat, utilisée comme engrais. Après décantation il se sépare en une part solide de consistance bitumeuse et une part liquide en surface.

Le digestat concentre les pesticides, les biocides, les antibiotiques, les perturbateurs endocriniens, les métaux lourds etc. Il est à l'image de l'agriculture, des élevages industriels et de la santé des populations ayant fourni la ressource en déchets.

C'est ainsi que l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) préconise une unité de méthanisation pour 10 exploitations agricoles afin de limiter l'impact de l'épandage du digestat sur l'eau potable sauf en milieu karstique.

### A Gramat, une grande quantité de déchets collectés et un épandage sur les terres arables du Causse, qui sont peu étendues.

Il s'agit d'un méthaniseur géant, en activités depuis 2017, qui traite les déchets organiques de stations d'épurations agro-alimentaires, abattoirs et d'exploitations agricoles provenant de plusieurs départements alentour (soit un territoire de 45 000 km<sup>2</sup>). En revanche, l'épandage du digestat est concentré sur seulement 45 km<sup>2</sup> de terres dans un rayon de 40 km autour de Gramat.

Cette hyper concentration est la conséquence directe du dimensionnement du méthaniseur de la société BIOQUERCY dont l'unité de production est agréée jusqu'à 64 000T /an de déchets qui génèrent 45 000T de résidus finaux qui TOUS sont épandus sur seulement 72 exploitations agricoles situées sur 70 communes.

## Les risques écologiques et sanitaires

Le Causse de Gramat est très fracturé et fissuré. Les sols sont peu épais (15cm) et ne sont pas épurateurs, en particulier des liquides qui vont directement dans les eaux souterraines alimentant en eau potable le Lot. Alors que sur des sols épais et filtrant, l'eau peut mettre quinze ans pour arriver à la source, sur le causse elle met 2 h !

**C'est pourquoi nous nous opposons à l'épandage d'un digestat liquide, inadapté au sol du causse.**

Les études hydrogéologiques alimentant les captages des 72 communes n'ont pas été prises en compte par la société Bioquercy et aucun garde-fou n'a été mis en place pour surveiller et évaluer les risques de contamination des eaux souterraines.

Des atteintes conséquentes à la biodiversité : après l'épandage, des abeilles ont été asphyxiées par le



gaz ammoniac ou engluées dans le digestat « bitumeux » comme les vers de terre n'ayant pu y échapper non plus. D'où la chute de la microbiologie des sols, et leur appauvrissement.



### Les nuisances pour les riverains

Le digestat n'est pas inodore comme en attestent les épandages. Les nuisances d'odeurs persistent pour les riverains de l'usine et des sites de stockage. Ils ne peuvent pas vivre en extérieur aux beaux jours, ni laisser de linge sécher dehors par exemple. Ce problème n'est toujours pas résolu ! Le sera-t-il tant que le digestat reste aussi peu de temps dans le digesteur ?

### **Un collectif citoyen du Lot**

Face à ce méthaniseur surdimensionné, nous sommes mobilisés pour demander plus de garanties quant à la qualité de notre eau potable et aussi discuter de la pertinence d'une telle unité sur notre territoire.

Les associations et collectifs pour une METHANISATION ADAPT (€)E continueront à dénoncer le type de méthanisation qui nous est imposée même si le rapport des ingénieurs généraux du MEDDE, demandé par le préfet pour valider le digestat brut liquide, n'ont pas relevé de « *risques significatifs* ».

**Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas.**

Nous savons qu'ils ont été

- ✚ MAL évalués comme la contamination de l'eau potable en milieu karstique,
- ✚ ou NON évalués quant aux émissions atmosphériques des moteurs de cogénération et bio-filtres, exposant les riverains et personnels de la Quercynoise à des émissions de produits toxiques, cancérigènes et mutagènes. Quant aux sols, qu'ils soient karstiques (80%) ou hydromorphes (20%), nos observations, confirmées par les analyses du laboratoire Bourguignon, nous font craindre un appauvrissement rapide. Aussi, attendons-nous avec impatience, l'étude nationale de l'INRA (prévue pour 2020-2023) sur « les effets des digestats sur les sols ».

### **POUR une méthanisation adaptée au sol de notre territoire**

Nous réfutons fermement l'argument que « nos actions porteraient discrédit sur l'ensemble de la filière Méthanisation en Occitanie et en France » car **nous NE sommes PAS opposés au principe de la Méthanisation, si elle est adaptée aux sols et à l'eau du territoire.**

Pour le méthaniseur de Gramat, ce sont le procédé utilisé et l'épandage de digestat LIQUIDE en milieux fragiles (karst et hydromorphie du LOT) qui sont contestés. Pour preuve, les 4 méthaniseurs d'ANDROS à Saint-Céré qui traitent 940 000 tonnes de déchets pour donner 1440 tonnes de digestat SOLIDE, épandu sur 385 hectares, ne font l'objet d'aucune contestation. Avec le même procédé, le méthaniseur de Gramat n'épandrait que 92 tonnes de digestat solide. Nous revendiquons d'être des lanceurs d'alerte, dont le but principal est d'informer les citoyennes et citoyens des risques importants qu'ils encourent à travers l'eau potable, l'air qu'ils respirent, les sols détruits. Le LOT ne doit pas être « *la poubelle* » de l'Occitanie sous prétexte que ce département est peu peuplé (33 hab /Km<sup>2</sup>).

**Nous voulons que l'article 1 de la Charte de l'environnement s'applique dans notre département :**

Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé

## Face à la crise écologique, la rébellion est nécessaire

Appel de 1 000 scientifiques paru dans le Monde du 20/02/2020

Faisant le constat de l'inaction des gouvernements face à l'urgence écologique et climatique, près de 1 000 scientifiques de toutes disciplines appellent, dans une tribune au « Monde », les citoyens à la désobéissance civile et au développement d'alternatives.

Nous, soussignés, représentons des disciplines et domaines académiques différents. Les vues que nous exprimons ici nous engagent et n'engagent pas les institutions pour lesquelles nous travaillons. Quels que soient nos domaines d'expertise, nous faisons tous le même constat : depuis des décennies, les gouvernements successifs ont été incapables de mettre en place des actions fortes et rapides pour faire face à la crise climatique et environnementale dont

l'urgence croît tous les jours. Cette inertie ne peut plus être tolérée.

Les observations scientifiques sont incontestables et les catastrophes se déroulent sous nos yeux. Nous sommes en train de vivre la sixième extinction de masse, plusieurs dizaines d'espèces disparaissent chaque jour, et les niveaux de pollution sont alarmants à tous points de vue (plastiques, pesticides, nitrates, métaux lourds...)

### Un objectif déjà hors d'atteinte



Pour ne parler que du climat, nous avons déjà dépassé le 1 °C de température supplémentaire par rapport à l'ère préindustrielle, et la concentration de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère n'a jamais été aussi élevée depuis plusieurs millions d'années.

Selon le rapport de suivi des émissions 2019 du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), les engagements pris par les pays dans le cadre de l'accord de Paris de 2015 nous placent sur une trajectoire d'au moins + 3 °C d'ici à 2100, et ce à supposer qu'ils soient respectés.

L'objectif de limiter le réchauffement sous les + 1,5 °C est désormais hors d'atteinte, à moins de diminuer les émissions mondiales de 7,6 % par an, alors qu'elles ont augmenté de 1,5 % par an au cours des dix dernières années.

Chaque degré supplémentaire renforce le risque de dépasser des points de basculement provoquant une cascade de conséquences irréversibles (effondrement de la banquise, dégel du pergélisol, ralentissement des courants océaniques...). Les études préparatoires au prochain rapport du GIEC (CNRS-CEA-Météo France) suggèrent que les rapports précédents ont sous-estimé l'ampleur des changements déjà enclenchés. Un réchauffement global de plus de 5 °C ne peut plus être exclu si l'emballage actuel des émissions de gaz à effet de serre se poursuit. A ce niveau, l'habitabilité de la France serait remise en question par des niveaux de température et d'humidité pouvant provoquer le décès par hyperthermie.



### Si nous persistons dans cette voie, le futur de notre espèce est sombre

Les sociétés humaines ne peuvent continuer à ignorer l'impact de leurs activités sur la planète sans en subir les conséquences, comme l'ont montré de longue date et chaque jour plus clairement de nombreuses études reflétant le consensus scientifique. Si nous persistons dans cette voie, le futur de notre espèce est sombre.

Notre gouvernement se rend complice de cette situation en négligeant le principe de précaution et en ne reconnaissant pas qu'une croissance infinie sur une planète aux ressources finies est tout simplement une impasse. Les objectifs de croissance économique qu'il défend sont en contradiction totale avec le changement radical de modèle économique et productif qu'il est indispensable d'engager sans délai.

### L'inconséquence et l'hypocrisie des politiques

Les politiques françaises actuelles en matière climatique et de protection de la biodiversité sont très loin d'être à la hauteur des enjeux et de l'urgence auxquels nous faisons face. Loin de confirmer une prétendue opposition entre écologie et justice sociale, le mouvement des « gilets jaunes » a dénoncé à juste titre l'inconséquence et l'hypocrisie de politiques qui voudraient d'un côté imposer la sobriété aux citoyens tout en promouvant de l'autre un consumérisme débridé et un libéralisme économique inégalitaire et prédateur.

Continuer à promouvoir des technologies superflues et énergivores comme la 5G ou la voiture autonome est irresponsable à l'heure où nos modes de vie doivent évoluer vers plus de frugalité et où nos efforts collectifs doivent être concentrés sur la transition écologique et sociale.

L'absence de résultats de cette politique est patente : comme l'a relevé le Haut Conseil pour le climat, le budget d'émissions de gaz à effet de serre fixé par la Stratégie nationale bas carbone française n'a pas été respecté entre 2015 et 2018. En dépit des déclarations de bonnes intentions, l'empreinte carbone par habitant de la France (incluant les émissions importées) reste aujourd'hui encore supérieure à son niveau de 1995, à 11 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par habitant et par an, alors qu'elle doit descendre à 2 tonnes d'ici à 2050.

## Nous invitons tous les citoyens, y compris nos collègues scientifiques, à se mobiliser pour changer le système par le bas dès aujourd'hui

La prochaine décennie sera décisive pour limiter l'ampleur des dérèglements à venir. Nous refusons que les jeunes d'aujourd'hui et les générations futures aient à payer les conséquences de la catastrophe sans précédent que nous sommes en train de préparer et dont les effets se font déjà ressentir. Lorsqu'un gouvernement renonce sciemment à sa responsabilité de protéger ses citoyens, il a échoué dans son rôle essentiel.

En conséquence, nous appelons à participer aux actions de désobéissance civile menées par les mouvements écologistes, qu'ils soient historiques (Amis de la Terre, Attac, Confédération paysanne, Greenpeace...) ou formés plus récemment (Action non-violente COP21, Extinction Rebellion, Youth for Climate...).

Nous invitons tous les citoyens, y compris nos collègues scientifiques, à se mobiliser pour exiger des actes de la part de nos dirigeants politiques et pour changer le système par le bas dès aujourd'hui. En agissant individuellement, en se rassemblant au niveau professionnel ou citoyen local (par exemple en comités de quartier), ou en rejoignant les associations ou mouvements existants (Alternatiba, Villes en transition, Alternatives territoriales...), des marges de manœuvre se dégageront pour faire sauter les verrous et développer des alternatives.

### Les enjeux environnementaux avant tout !

Nous demandons par ailleurs aux pouvoirs publics de dire la vérité concernant la gravité et l'urgence de la situation : notre mode de vie actuel et la croissance économique ne sont pas compatibles avec la limitation du dérèglement climatique à des niveaux acceptables. Nous appelons les responsables politiques nationaux comme locaux à prendre des mesures immédiates pour réduire véritablement l'empreinte carbone de la France et stopper l'érosion de la biodiversité.

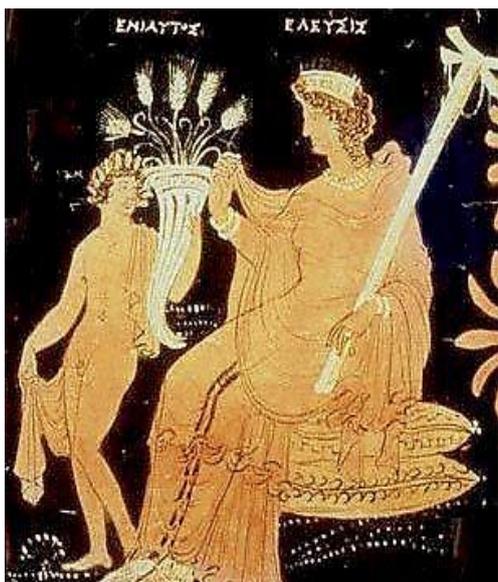


Nous exhortons également l'exécutif et le Parlement à faire passer les enjeux environnementaux avant les intérêts privés en appliquant de manière ambitieuse les propositions issues de la Convention Citoyenne pour le Climat et en prolongeant son mandat pour lui donner un pouvoir de suivi de leur mise en œuvre.

Tribune lancée par : Joana Beigbeder, science des matériaux, institut Mines-Télécom-Mines Alès ; Frédéric Boone, astrophysique, institut de recherche en astrophysique et planétologie ; Milan Bouchet-Valat, sociologie, institut national d'études démographiques ; Julian Carrey, physique, institut national des sciences appliquées de Toulouse ; Agnès Ducharne, Climatologie, CNRS-institut Pierre-Simon-Laplace ; Tanguy Fardet, neurosciences computationnelles, Max Planck Institute for Biological Cybernetics-Université de Tübingen ; Kévin Jean, épidémiologie, conservatoire national des arts et métiers ; Jérôme Mariette, bio-informatique, institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement ; Françoise Roques, astrophysique, observatoire de Paris.

La liste complète des signataires est disponible sur le site du journal le Monde.

# DEMETER, un pillage culturel et cultural



Demeter et sa fille  
Perséphone

## Le chœur :

Déméter, en grec ancien Δημήτηρ, est la « Mère de la Terre », déesse de l'agriculture et des moissons. Les paysans cultivant en biodynamie, eux, ne s'y trompèrent point et attribuèrent son nom à leur cahier des charges. Ô mortel.le ! désormais instruit.e de vos racines grecques, vous voilà rassuré.e.

De ce doux nom ne peuvent naître que de bonnes choses !

## Le coryphée :

Hélas, hélas ! Ô peuple de Toulouse et du Royaume Franc que vous vous méprenez !

Le malheur s'est abattu sur la cité.

Les communicants du ministère de l'intérieur, du ministère de l'agriculture ou de la FNSEA, en soudards, ont pillé notre antique patrimoine !

Demeter en officine policière par Castaner a été défigurée !

## Le chœur :

Ô toulousains ! Ô français ! Lisez la diatribe qui suit. Ne pleurez point ! Relevez la tête et refusez le joug policier.

Avec cœur et vaillance, vous soutiendrez les paysans nourriciers qui n'exploitent pas leurs terres mais les font vivre.

Et les remercieriez pour leur apport au bien commun !

*Tribune du 15 janvier 2020 signée par une alliance d'écologistes, de paysans, d'associations environnementales, de médecins, etc. dont la liste figure à la fin de ce texte*

Le gouvernement veut « faire taire tous ceux qui mènent des actions symboliques contre le système de l'agriculture industrielle », dénoncent de multiples défenseurs de l'agriculture paysanne et biologique, réunis dans cette tribune. Ils s'inquiètent fortement de la création de la cellule de renseignement Demeter, lancée fin octobre 2019, soi-disant destinée à lutter contre l'« agribashing ».

## Il y aura un avant et un après Demeter



Le 13 décembre, le ministre de l'Intérieur de la République française Christophe Castaner s'est rendu dans le Finistère en compagnie de la présidente de la FNSEA Christiane Lambert. Dans le cadre d'une convention signée entre son ministère et ce syndicat agricole. Cette première anomalie démocratique — depuis quand la police républicaine est-elle aux ordres d'une structure privée ? — n'est pas la dernière, de loin.

En effet, ce voyage avait pour but principal de lancer une cellule de la gendarmerie nationale appelée Demeter, la déesse grecque des moissons. Et marque reconnue, depuis des lustres, de l'agriculture sans pesticides. Quel en est le but affiché ? La lutte contre « l'agribashing ». Ce terme est une invention des communicants de la FNSEA, qui prétend sans en apporter la moindre preuve qu'on assisterait en France à une entreprise concertée de dénigrement du monde agricole. Elle permet à ce syndicat de maintenir ce qu'elle fait depuis des dizaines d'années : une pression lobbyiste pour obtenir en retour des avantages économiques.

Le ministre, confronté avec son gouvernement à une situation politique difficile, a donc décidé de jouer ce rôle dangereux, affirmant par exemple : « *Depuis quelques années, un phénomène grandit, inacceptable. De plus en plus, nos agriculteurs sont visés par des intimidations, des dégradations, des insultes.* »

Empêtré dans cette imprudente déclaration, le ministre démontre dans le même texte qu'il est incapable de prouver par le moindre fait la réalité de ce phénomène.

Les chiffres qu'il cite pour 2019 parlent d'eux-mêmes : sur la base de 440.000 exploitations agricoles, les plaintes portent sur 314 tracteurs volés, 24 vols avec violence, 657 voitures dérobées.

Encore faut-il préciser que les vols avec violences ont diminué en un an de 31,4 %. La plupart des centres urbains se damneraient pour de telles statistiques. Il est visiblement plus simple de mobiliser la police que de régler la situation dramatique de la paysannerie française.



## Il y a encore plus grave

Volontairement, n'en doutons pas, M. Castaner mélange dans un stupéfiant gloubi-boulga la délinquance vile — cambriolages, vols de matériel, incendies, dégradations —, les

occupations de terres agricoles par des gens du voyage, les actions anti-fourrure ou anti-chasse. C'est mettre sur le même plan criminel le vol, le droit des populations nomades, celui de la critique sociale et politique.

Ainsi qu'il l'écrit, M. Castaner entend s'attaquer dans le cadre de Demeter aux « actions de nature idéologique, qu'il s'agisse de simples actions symboliques de dénigrement du milieu agricole ou d'actions dures ayant des répercussions matérielles ou physiques ». Cette fois, on aura compris : il s'agit de faire taire tous ceux qui mènent des actions symboliques contre le système de l'agriculture industrielle, dont la FNSEA est le principal soutien.

### La démocratie, ce n'est pas pactiser avec les lobbies dans le dos de la société

Qui mène « des actions symboliques » contre ce système ? Le mouvement des Coquelicots, qui réclame la fin des pesticides, soutenu par un million de citoyens. Les maires qui prennent des arrêtés contre ces poisons chimiques. Des dizaines de milliers de paysans qui ont déjà choisi l'agriculture biologique. Beaucoup d'autres, qui défendent le modèle de l'agriculture paysanne contre les projets délirants d'usines à vaches, à cochons ou à poulets. Et au total des centaines de milliers de citoyens engagés contre l'importation massive de soja transgénique et donc l'élevage industriel, contre la mort des oiseaux et des insectes, pour des rivières débarrassées de la pollution et des rivages sans algues vertes, enfin pour une alimentation de haute qualité.

Il ne fait aucun doute, à nos yeux, qu'une ligne a été franchie.

La démocratie, ce n'est pas pactiser avec les lobbies dans le dos de la société. Et quand le ministre parle « d'améliorer [la] coopération avec le monde agricole et de recueillir des renseignements », chacun comprend ce que cela veut dire. Cela signifie l'intimidation accrue de tous les adversaires décidés de la FNSEA, qui passe nécessairement par la surveillance électronique et informatique, d'éventuelles écoutes téléphoniques, voire des filatures, des infiltrations, ou pire encore, la délation.



Nous prévenons solennellement le gouvernement que nous refusons cette criminalisation et que nous demandons le démantèlement de la cellule Demeter. Notre contestation de l'agriculture industrielle, non-violente, se fait et se fera au grand jour, dans la conviction d'exprimer la volonté majoritaire de la société française.

**Nous voulons beaucoup de paysans, beaucoup plus de paysans, heureux et fiers de leur métier, enfin payés au prix convenable pour leur participation au bien commun. C'est en effet un autre monde que celui de la FNSEA.**

Valérie Murat, porte-parole de l'association Alerte Aux Toxiques !

Pierre-Michel Périnaud, président d'Alerte des médecins sur les pesticides

Sylvie Nony, secrétaire d'Alerte Pesticides Haute Gironde

Khaled Gaiji, président des Amis de la Terre France

Jean-francois Lyphout, président de l'Aspro-Pnpp

Pierrick De Ronne, président de Biocoop

Gwenola Kervingant, présidente de Bretagne Vivante

Sylvain Angerand, coordinateur des campagnes de Canopée

Michel Besnard, du Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest

Marie-Lys Bibeyran, du Collectif Info Médoc Pesticides

Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération paysanne

Joël Spiroux de Vendômois, président du Criigen

Alain Bonnac, président d'Eau et rivières de Bretagne

Jean-Luc Toullec, président de la Fédération Bretagne Nature Environnement

Guillaume Riou, président de la FNAB

Eric Feraille, président de FNE Aura

François Veillerette, directeur de Générations Futures

Jean-François Julliard, directeur de Greenpeace France

Arnaud Apoteker, délégué général de Justice Pesticides

Daniel Cueff, maire de Langouët (35)

Patrick Lespagnol, président du Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique

Eliane Anglaret, présidente de la fédération Nature & Progrès

Fabrice Nicolino, président de Nous voulons des coquelicots

Jean-Yves Bohic, président de Ragster

Carole Le Behec, présidente du Réseau Cohérence

Jean-François Baudin, président du Réseau Amap Auvergne-Rhône-Alpes

Florent Mercier, co-président du Réseau Semences Paysannes

Jacky Bonnemains, directeur de Robin des bois

Thierry Thévenin, porte-parole du syndicat Simples

Gilles Lanio, président de l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF)





## Le 14 mars marchez pour le climat sans hésiter !

A Toulouse, départ d'Arnaud Bernard à 11h.



## Les ATMP tiendront leur Assemblée Générale Annuelle le 16 mai de 10h à 17h

à la Maison de l'Economie Circulaire, 73 chemin de Mange-Pommes à Ramonville-Saint-Agne

- ❖ Le matin : présentation des **bilans financier et moral** et débat. Vote d'approbation des rapports et élection du CA par les adhérents à jour de leur cotisation.
- ❖ **Déjeuner partagé**
- ❖ L'après-midi : co-construction de l'atelier **{ensemble une société écologique et solidaire}** avec **ATD Quart Monde** qui a choisi ce thème pour la « journée mondiale du refus de la misère » du 17 octobre prochain.

Pour les sympathisants non adhérents, c'est l'occasion de nous rencontrer et peut-être de vous impliquer !

Nota Bene : Les adhérents recevront leur reçu fiscal pour le revenu 2019 dans le courant du mois d'avril.



## Retrouvez les ATMP à Biocybèle les 31 mai et 1er juin prochains

Le dimanche et le lundi de Pentecôte, le parc de la Bousquetarié à Graulhet (Tarn) accueillera Biocybèle, foire de l'agriculture bio et des alternatives.

Depuis 37 ans, Nature & Progrès Tarn porte ce rendez-vous festif et engagé, avec la participation de presque 200 producteur-ices, transformateur-ices et acteur-ices engagés-es, associations environnementales, comme les ATMP.

Vous pourrez aussi y assister à de nombreux forums, conférences, démonstrations et animations.



## En septembre, notre réunion publique de rentrée sera consacrée aux ARBRES

en milieu rural ou urbanisé, leur rôle écosystémique, leur bienfait esthétique, leur bienfait pour la santé, leur rôle sur notre moral. Les détails plus précis seront sur notre site bientôt :

- Soirée au café l'Astronef (place des Avions) à Toulouse, métro Saouzelong.
- Animée par le naturaliste Christian Conrad, fondateur de Apifera (Tarn)



## La Terre a 4,54 milliards d'années.

Le genre homo est apparu sur Terre il y a environ 2,8 millions d'années.

Il est responsable du réchauffement climatique amorcé depuis la révolution industrielle et fortement aggravé pendant les 30 glorieuses.



## Les amis de la Terre ont 50 ans, c'est vrai qu'on fait très jeune ;-))

Sur notre site, par notre infolettre, guettez le calendrier des événements que vous proposeront les Amis de la Terre pour fêter leur 50 ans

- ✚ de réflexion,
- ✚ de force de propositions,
- ✚ d'actions sur le terrain,
- ✚ de batailles juridiques,
- ✚ de coopération avec les mouvements citoyens pour préserver notre environnement,
- ✚ d'optimisme éclairé.

# LES AMIS DE LA TERRE, C'EST VOUS

Bulletin d'adhésion à retourner à

*Amis de la Terre de Midi-Pyrénées,  
73 chemin de Mange-Pommes,  
31520, Ramonville-Saint-Agne*



\*\*\*\*\*

## Cotisation (\*)

Souhaitable pour une personne : 33 €   
un couple : 59 €

Petit budget : 10 € ou un peu plus .....€

Abonnement au journal des Amis de la Terre France La Baleine  7 €

Dons (\*) .....€

(\*) à 66 % déductible des impôts

Montant total versé : ..... ←

Mode de paiement :  Chèque (à l'ordre des ATMP)  Espèces  Virement

Date : ...../...../.....

Nom:..... Prénom :..... ←  
(pour une adhésion couple) Nom et Prénom du conjoint :  
.....

Adresse :

.....  
.....

Tél : .....

**Je ne reçois pas encore l'infolettre (ou newsletter) et je souhaite m'y inscrire** (environ 4 messages par mois,), **mon Email** (en majuscules) :  
Merci de ne pas renseigner si vous la recevez déjà.

.....

**Mes centres d'intérêt** : Agriculture, Air, Arbres-Forêt, Biodiversité naturelle et cultivée, Climat, Déchets, Décroissance, Eau, Éco-construction, Énergie, Habitat bioclimatique, Nano-Technologies, Nucléaire, Pollution électromagnétique, Risques industriels, Santé, Transports, Urbanisme

**Ou Autres** .....

**Compétences** ←

.....  
.....

La Feuille Verte des Amis de la Terre Midi Pyrénées n° 256 mars, avril, mai 2020 ISSN : 1967-6719  
imprimé par Imprimerie Tolosane à Roques-sur-Garonne, sur papier 100% recyclé, tiré à 800 exemplaires  
Directeur de publication : Daniel Roussée Relecture : Odile Fournier Mise en page, composition : Monique Hervet